

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 8 juillet 2024

Délibération n° CP-2024-3456

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e) 2022-2026 - Attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre des projets développés dans les comités territoriaux d'insertion pour l'emploi (CTI'e)

Service : Délégation Développement responsable - Direction Insertion et emploi

Rapporteur : Madame Séverine Hémain

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 64

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 21 juin 2024

Secrétaire élu(e) : Madame Nathalie Dehan

Présents : M. B. Artigny, M. B. Badouard, M. F. Bagnon, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, M. P. Blanchard, Mme L. Boffet, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme S. Chadier, M. P. Charmot, M. P. Cochet, Mme B. Collin, Mme D. Corsale, Mme C. Crespy, Mme L. Croizier, M. J-L. Da Passano, Mme N. Dehan, Mme H. Duvivier, Mme L. Fréty, Mme N. Frier, M. G. Gascon, Mme H. Geoffroy, M. C. Geourjon, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Groult, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme S. Hémain, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, M. L. Lassagne, M. J-M. Longueval, M. R. Marion, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, Mme C. Panassier, M. R. Payre, Mme I. Petiot, Mme M. Picard, Mme M. Picot, Mme C. Pouzergue, M. C. Quiniou, Mme S. Runel, Mme V. Sarselli, M. L. Seguin, Mme N. Sibeud, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, Mme B. Vessiller, M. M. Vincent.

Absents excusés : Mme F. Asti-Lapperrière (pouvoir à M. M. Vincent), M. P. Athanaze (pouvoir à Mme I. Petiot), Mme C. Brossaud (pouvoir à Mme N. Dehan), M. J. Camus (pouvoir à Mme B. Collin), Mme R-F. Fournillon (pouvoir à M. M. Grivel), Mme Z. Khelifi (pouvoir à Mme L. Vacher), M. L. Pelaez (pouvoir à Mme N. Sibeud), M. J-C. Ray (pouvoir à Mme V. Brunel).

Absent non excusé : M. R. Debû.

Commission permanente du 8 juillet 2024**Délibération n° CP-2024-3456**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e) 2022-2026 - Attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre des projets développés dans les comités territoriaux d'insertion pour l'emploi (CTI'e)

Service : Délégation Développement responsable - Direction Insertion et emploi

La Commission permanente,

Vu le rapport du 19 juin 2024, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte et objectifs de la Métropole

Le PMI'e 2022-2026, approuvé par délibération du Conseil n° 2022-0918 du 24 janvier 2022, prévoit le développement de l'action de la Métropole autour de cinq axes stratégiques thématiques :

- lutter contre l'exclusion sociale et améliorer l'accès aux droits,
- garantir des parcours d'insertion individualisés sans rupture,
- favoriser l'insertion des jeunes en précarité,
- accompagner l'engagement des entreprises et des salariés en faveur de l'insertion,
- soutenir le développement des entreprises à vocation d'insertion.

Par ailleurs, deux modes de faire transversaux complètent ces axes stratégiques sur les modalités et la méthodologie de travail qui devront accompagner la mise en œuvre de ce nouveau PMI'e :

- renforcer la participation des personnes concernées pour développer leur pouvoir d'agir,
- améliorer la collaboration entre acteurs pour simplifier l'accès au service public de l'insertion et de l'emploi.

Les orientations du PMI'e 2022-2026 sont déclinées, au niveau territorial, dans des programmes d'actions territoriaux construits par les CTI'e.

Pour mettre en œuvre ces programmes territorialisés et expérimenter de nouvelles actions adaptées aux spécificités des territoires, le PMI'e 2022-2026 prévoit l'affectation de financements supplémentaires, à l'échelle des Conférences territoriales des Maires (CTM). Le principe retenu est celui d'une enveloppe d'un montant maximum de 50 000 € par territoire, à affecter sur des projets qui répondent aux enjeux exprimés au sein des programmes d'actions territoriaux et qui présentent un caractère nouveau ou innovant pour et sur le territoire.

Les projets déposés ont été sélectionnés au sein des CTI'e, qui se sont réunis en début d'année 2024 à cet effet.

Ainsi, il est proposé à la Commission permanente de retenir les projets présentés ci-après, ainsi que les propositions de financement à attribuer aux différents porteurs de projet.

II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de 2023

Par délibération du Conseil n° 2023-1835 du 25 septembre 2023, la Métropole a procédé à l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 288 740,52 € au profit des différents porteurs de projet dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'actions territoriaux pour 2023.

27 projets ont été financés à destination d'environ 600 bénéficiaires. En moyenne, 2,5 projets ont été portés par CTM.

Les thématiques des projets ont été variées : les seniors 21 %, l'insertion par le sport 14 %, la linguistique 14 %, la mobilité 10 %, les crèches éphémères 7 %, les softs skills 7 %, la médiation emploi 7 % ainsi qu'une action sur l'analyse de la pratique à destination des professionnels.

90 % des actions ont concerné des publics adultes, dont 65 % des bénéficiaires du RSA.

Les projets ont commencé très majoritairement en septembre 2023. À date, 46 % des projets sont terminés.

Différents points positifs ont été notés : l'implication forte des acteurs des territoires dans la mise en œuvre des projets, le développement de l'ingénierie avec l'arrivée de nouveaux partenaires, la mobilisation des élus, la complémentarité des projets avec l'offre existante, la prise en compte des enjeux territoriaux, le soutien des coordonnateurs emploi-insertion et des chargés de liaison entreprise-emploi compte tenu du caractère innovant des projets.

Certaines dimensions ont été plus difficiles : le délai court de montage des actions, la recherche de cofinancements, ainsi que la mobilisation des publics sur certaines actions.

III - Programme d'actions 2024 - CTI'e Lyon

Pour précision, l'une des actions proposées par ce territoire est présentée dans le présent dossier, au point XIII - Actions inter-CTI'e : action résilience/Habitat et humanisme.

Les autres actions proposées sont les suivantes :

1° - Le vendredi des pros/Les ateliers du présent

De plus en plus de référents socio-professionnels se trouvent actuellement démunis face aux problématiques de santé mentale en augmentation auprès du public qu'ils accompagnent. Ces situations viennent interroger les pratiques professionnelles, poser la question de la limite des accompagnements et, pour certains professionnels, les conduisent à un sentiment de dépréciation de leur travail. C'est dans ce contexte que l'association Les ateliers du présent propose ce projet qui se veut être un lieu et un temps ressource pour prendre soin de soi en tant que conseiller d'insertion professionnel (CIP) et réfléchir à sa pratique professionnelle entre pairs afin de retrouver sa capacité à créer et à agir.

L'objectif du projet est d'accompagner entre 60 et 80 CIP de la Métropole et, par essaimage, les bénéficiaires qu'ils accompagnent. Chaque CIP pourra bénéficier d'un accompagnement collectif de trois mois aux ateliers du présent sur la base du volontariat, avec la possibilité de participer à un atelier d'expression artistique ou corporel tous les 15 jours (12 heures d'ateliers par participant) et un atelier sur le travail mensuel (6 heures par participant).

Le coût du projet est de 18 750 €. L'association Les ateliers du présent finance une partie (20 %) sur ses fonds propres (3 750 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 15 000 €, soit 80% du budget du projet.

2° - Femmes en action/Les entreprises pour la cité

L'association Les entreprises pour la cité porte conjointement ce projet avec l'association Force Femmes afin de mettre en relation des femmes de plus de 45 ans en recherche d'emploi avec des entreprises qui rencontrent des difficultés de recrutement.

Ce 4^{ème} job meeting au féminin prévoit d'intégrer entre 50 et 60 femmes. Il se décline en quatre étapes. La 1^{ère} étape propose aux participantes un atelier coaching en image afin de leur redonner confiance en elles à travers des sessions de 2h à 2h30 pour six à huit femmes.

La 2^{ème} étape est axée sur le numérique et la recherche d'emploi. L'objectif est de travailler sur sa e-réputation, son profil LinkedIn, gérer son image en ligne, etc.

La 3^{ème} étape est l'évènement Job meeting au féminin qui met en relation les entreprises et les participantes.

La 4^{ème} étape a pour objectif de revenir sur les trois étapes précédentes afin de recueillir les feedbacks des participantes et des entreprises.

L'objectif de ce projet est de permettre à des femmes de plus de 45 ans, engagées dans un parcours d'insertion, de reprendre confiance en soi afin d'accéder à l'emploi.

Le projet est d'un montant total de 21 429 €. L'État, à travers la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), cofinance le projet à hauteur de 6 429 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 15 000 €, soit 70 % du budget du projet.

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
achats	1 000	subventions : - État (DGCS) - Métropole	6 429 15 000
services extérieurs	1 500		
charges de personnel	10 350		
autres (avec reversement de subvention le cas échéant)			
reversement association Force Femmes	4 500		
charges indirectes	4 079		
Total des charges	21 429		

3° - Esprit réseau/Association lyonnaise pour l'insertion économique et sociale (ALLIES)

L'ALLIES propose une action permettant aux personnes en recherche d'emploi, âgées de 50 ans et plus, de se préparer pour bâtir son réseau professionnel grâce à des ateliers et un suivi individualisé et de favoriser la rencontre pendant plusieurs moments avec des entreprises dans des formats conviviaux. L'objectif est de mettre en pratique sa démarche réseau en encourageant les échanges de manière libre, sur une thématique précise et par le biais d'une visite d'entreprise.

Le coût du projet est de 15 460 €. La Région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) finance une partie du projet (4 638 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 10 822 €, soit 70 % du budget du projet.

IV - Programme d'actions 2024 - CTI'e - Ouest Nord

Les actions proposées par ce territoire figurent toutes dans le présent dossier, au point XIII - Actions inter-CTI'e : action Pic'Up tour/Institut de formation Rhône-Alpes (IFRA) et action accompagnement à la parentalité/centre social et familial.

V - Programme d'actions 2024 - CTI'e - Val d'Yzeron

Les actions proposées par ce territoire figurent toutes dans le présent dossier, au point XIII - Actions inter-CTI'e : action Pic'Up tour/IFRA et action accompagnement à la parentalité/centre social et familial.

VI - Programmes d'actions 2024 - CTI'e - Plateau Nord

L'une des actions proposées sur ce territoire figure dans le présent dossier, au point XIII - Actions inter-CTI'e : action Food truck/Prado itinéraires.

Les autres actions proposées sont les suivantes :

1° - Coworking jeune/Association des centres sociaux de Caluire-et-Cuire

Les centres sociaux de Caluire-et-Cuire, à la suite d'un diagnostic de territoire, ont identifié la nécessité pour les jeunes du territoire d'avoir un lieu afin de se retrouver et pouvoir développer des projets individuels ou à plusieurs.

Le projet de tiers-lieu Coworking jeunes (ou Go working) est un espace qui leur est dédié pour se retrouver et interagir entre eux mais également être soutenus par des professionnels ou bénévoles. Les jeunes peuvent être en contrat de travail, accompagnés par le centre social, orientés par les partenaires locaux ou en contrat d'apprentissage.

Ce lieu a pour objectif de proposer aux jeunes un lieu libre d'accès pour se retrouver, échanger, se ressourcer, apprendre, se détendre. Il permet d'identifier et valoriser les potentialités d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. L'accompagnement proposé permet de renforcer ou d'acquérir de nouvelles compétences et de faire évoluer les ressources sociales et professionnelles. Il vise à soutenir les jeunes embauchés mais également à agir de manière préventive.

Ce projet est d'un montant global de 40 094 €. La Ville de Caluire-et-Cuire finance à hauteur de 10 294 €, l'association finance à hauteur de 4 000 € en fonds propres, la vente de produits finance à hauteur de 800 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 25 000 €, soit 62 % du budget du projet.

2° - Groupement de créateurs/Mission locale Plateau Nord Val de Saône

La Mission locale Plateau Nord Val de Saône propose un accompagnement à travers une approche basée sur la pédagogie de projet permettant aux bénéficiaires de gagner en autonomie pour envisager soit un travail sur l'émergence d'un projet de création d'entreprise pour les préparer à intégrer un parcours de la création sur la Métropole, soit à les réorienter vers un accès à une formation et à un emploi sur les secteurs en tension du territoire.

Ce projet est d'un montant global de 50 304 €. La Cité éducative de Rillieux-la-Pape finance à hauteur de 5 000 €, l'association nationale des groupements de créateurs/groupement employeurs finance à hauteur de 10 836 €, la Mission locale propose de financer sur ses fonds propres à hauteur de 14 468 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 20 000 €, soit 40 % du budget du projet.

VII - Programme d'actions 2024 - CTI'e - Val de Saône

L'une des actions proposées sur ce territoire est présentée dans le présent dossier, au point XIII - Actions inter-CTI'e : action Food Truck/Prado itinéraires.

Les autres actions proposées sont les suivantes :

1° - Forum orientation emploi/Mission locale Plateau Nord Val de Saône

La Mission locale Plateau Nord Val de Saône propose une action qui se déroule en deux temps. Tout d'abord, une journée et demie sera consacrée à la visite d'entreprises partenaires, par des groupes de jeunes préalablement constitués de diverses entreprises dans les secteurs de l'industrie, du transport, du BTP et de la restauration, afin de leur faire découvrir les métiers en tension d'entreprises du Val de Saône qui recrutent. Chaque entreprise étant voisine et située sur la même zone d'activité, les trajets se feront à pied et/ou en bus. La dernière demi-journée sera consacrée à un forum où les organismes de formation en lien avec les métiers présentés durant les visites seront présents.

La Mission locale Plateau Nord Val de Saône souhaite organiser la réalisation d'un film couvrant l'évènement. Cette production audiovisuelle permettrait de mettre en valeur le territoire, les bénéficiaires, les partenaires et les entreprises à la fois dans leurs activités, leurs perspectives de recrutement et leur implication auprès des publics en insertion.

Le projet est d'un montant total de 19 000 €. La Mission locale Plateau Nord Val de Saône finance une partie du projet sur ses fonds propres (4 000 €) et la Région AuRA également (10 000 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 5 000 €, soit 26 % du budget du projet.

2° - Atelier révision itinérante vélo (ARIV)/AIDEN chantiers

L'association AIDEN chantiers propose d'organiser des ateliers de réparation et de mise en sécurité des vélos non électriques afin de faciliter la pratique cycliste sur le périmètre du CTI'e. Chaque révision durera entre cinq et 20 minutes. Si l'état du vélo nécessite plus de réparation, son propriétaire sera réorienté vers un réparateur.

L'atelier mobile se déplacera entre avril et septembre par tranche de deux heures sur sept lieux différents, en semaine comme les samedis, afin de toucher les populations les plus diverses, l'objectif étant de toucher 110 personnes. À compter de septembre l'association AIDEN organisera quatre ateliers sur prescriptions pour mobiliser au moins 24 allocataires du RSA.

Le projet est d'un montant total de 35 890 €. L'association finance une partie du projet *via* des subventions de l'État (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et de la Région AuRA, pour 10 890 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 25 000 €, soit 70 % du budget du projet.

VIII - Programme d'actions 2024 - CTI'e - Porte des Alpes

1° - Parcours français langue étrangère (FLE) sectoriel/IFRA

L'IFRA mène des actions d'accompagnement et propose des formations à des publics fragilisés. Ce projet s'adresse à un public demandeur d'emploi ne maîtrisant pas bien la langue française et ayant un projet professionnel peu défini qui reste à consolider ou ayant un intérêt pour le métier.

L'objectif est d'améliorer la communication en français à travers des cours qui permettent aux participants d'acquérir :

- du vocabulaire en lien avec des secteurs d'activités qui recrutent sur le territoire : BTP, hôtellerie-restauration, nettoyage, logistique, transport, etc.,
- le vocabulaire de base nécessaires pour entrer en formation qualifiante ou se préparer à l'emploi (entretien d'embauche, lire une offre d'emploi, savoir candidater, adapter son CV, etc.).

Le projet est d'un montant total de 26 861 €. L'association IFRA finance une partie du projet sur ses fonds propres (8 059 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 18 802 €, soit 70 % du budget du projet.

2° - Journées découverte des métiers en car/FACE Grand Lyon

L'organisation d'actions de découverte des métiers est un levier intéressant car il permet à des personnes de s'orienter sur des métiers auxquels elles n'auraient pas pensé postuler de manière spontanée car freinées par leurs propres représentations. L'association FACE Grand Lyon propose d'organiser deux journées de découverte des métiers en car, en visitant des entreprises sur le territoire et propose, en amont de ces journées, d'organiser à chaque fois deux ateliers de préparation coanimé par des entreprises de son réseau.

Le projet est d'un montant total de 8 110 €. L'association FACE Grand Lyon finance une partie du projet sur d'autres produits de gestion courante (2 435 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 5 675 €, soit 70 % du budget du projet.

3° - Formation au numérique/Esprits talents

La société Esprit talents, en collaboration avec la structure Se faire recruter, propose une formation à l'informatique à destination de 16 personnes (dont 40 % relèveront du RSA ou du revenu solidarité jeunes -RSJ-). Cette formation de 140 heures sur 10 semaines permettra aux stagiaires de maîtriser les bases de l'informatique et de la bureautique et se focalisera sur la recherche d'emploi et l'élaboration de CV vidéo. Elle pourra déboucher sur une certification et comprendra un accompagnement au projet de huit heures.

Le projet est d'un montant total de 27 300 €. Esprit talents finance une partie du projet sur d'autres produits de gestion courante (7 300 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 20 000 €, soit 73 % du budget du projet.

IX - Programme d'actions 2024 - CTI'e Rhône Amont

1° - Cellule de l'emploi local/Commune de Vaulx-en-Velin

Le projet comporte un double enjeu : répondre à des besoins de recrutements importants du fait des grands projets de l'agglomération (travaux tramway T9) et proposer aux habitants en recherche d'emploi une réponse quasi immédiate.

L'objectif est donc d'accueillir les habitants vaudais sur une cellule de l'emploi local afin :

- de veiller à ce que les clauses sociales viennent répondre à un besoin de la population locale,
- apporter des réponses rapides aux demandes immédiates d'emploi et aux besoins de recrutement,
- de créer un sas et un vivier de candidats prêts à l'emploi dans une logique d'emploi d'abord,
- de répondre aux besoins de préparation des publics les plus en difficultés.

Le projet est d'un montant total de 33 350 €. La Commune de Vaulx-en-Velin cofinance une partie du projet à hauteur de 10 350 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 23 000 €, soit 70 % du budget.

2° - Bouge dès maintenant/Mission locale Bron Décines-Charpieu Meyzieu

Le projet vise à mettre en place une action expérimentale pour les jeunes accompagnés par la Mission locale, dont prioritairement les publics jeunes relevant du dispositif RSJ et les jeunes en besoin d'étape d'insertion.

Il convient de développer des actions nouvelles de remobilisation afin de poursuivre la captation de ce public et de répondre à des besoins spécifiques d'accompagnement, que les jeunes ne trouvent pas dans le droit commun de la Mission locale, en mobilisant une offre de service complémentaire (théâtre, mobilité, coaching, estime de soi).

L'objectif 1^{er} est d'accélérer l'accès à l'emploi pour ces jeunes, en privilégiant un travail sur les compétences comportementales, en travaillant prioritairement sur leur posture professionnelle (avec des supports spécifiques) et leur mobilité (qui reste un frein à l'accès à l'emploi).

L'action sera déclinée sur le territoire de Meyzieu et sur Décines-Charpieu.

20 à 24 jeunes, dont cinq percevant le RSJ ou issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, seront mobilisés, sur deux actions, sur une durée d'une semaine, organisées sur 10 demi-journées thématiques. La durée de l'action est courte pour faciliter la mobilisation du public.

Le projet est d'un montant total de 38 677 €. La Mission locale finance une partie du projet sur ses fonds propres (12 448 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 25 000 €, soit 64 % du budget du projet.

X - Programme d'actions 2024 - CTI'e Villeurbanne

1° - Le bénévolat, tremplin vers l'emploi/Adopte une asso

L'association Adopte une asso accompagne sur la Métropole différents publics fragiles (personnes en situation de handicap, migrants, jeunes défavorisés, personnes en insertion, etc.) vers le bénévolat pour favoriser leur insertion sociale et leur sentiment d'utilité.

L'objectif de l'action est d'accélérer le retour ou l'accès à l'emploi de personnes accompagnées par plusieurs structures d'insertion partenaires (Unis vers l'emploi, centre social les Buers, ALYNÉA, etc.) grâce à une expérience positive et concrète de bénévolat permettant :

- de reconstruire, par et dans l'action tournée vers les autres, la socialisation, la confiance en soi, l'estime de soi, l'utilité sociale,
- de travailler les compétences de savoir-être.

Le projet est d'un montant total de 54 500 €. L'État est sollicité pour participer à hauteur de 7 000 €. La Métropole, au travers de la programmation actions, participe à hauteur de 10 000 €. Le mécénat permet de financer 20 000 €. La vente de prestation de services finance 2 500 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 15 000 €, soit 27,5 % du budget du projet.

2° - Parcours santé mentale/Association de gestion du centre social des Buers

L'objectif de ce projet est de déstigmatiser, informer, sensibiliser et prévenir sur le sujet de la santé mentale. Des informations et des ressources seront présentées aux personnes qui participeront à ce projet, pour qu'elles puissent réfléchir à leur bien-être et l'envisager comme quelque chose d'important dans leur quotidien pour s'autoriser à prendre soin d'elles. Concrètement, ces ressources seront apportées par le biais d'ateliers collectifs de créations, de remobilisation, d'expression, etc. ainsi que des sorties culturelles et des balades urbaines qui seront proposées aux participants. Des entretiens individuels avec un CIP sont aussi prévus dans le cadre de ce projet. Le but est de renforcer la capacité à agir des personnes sur ce sujet de la santé mentale.

Deux sessions de 12 semaines sont prévues (12 participants par session), à raison d'un temps collectif par semaine et au minimum trois entretiens individuels par participant. L'objectif est donc d'accompagner en tout, sur les deux sessions, 24 personnes.

Le coût du projet est de 17 750 €. L'association de gestion du centre social des Buers en finance une partie sur ses fonds propres (2 750 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 15 000 €, soit 84,5 % du budget du projet.

XI - Programme d'actions 2024 - CTI'e Lômes et Coteaux du Rhône

1° - Container industrie/Groupement d'employeurs en industrie agroalimentaire (GEIQ) Agrologis

Les métiers de l'industrie en général et, plus particulièrement, dans le secteur agroalimentaire, manquent d'attractivité auprès des demandeurs d'emploi. Le GEIQ Agrologis propose de mettre à disposition un container pédagogique avec sa ligne de production industrielle permettant de simuler une situation professionnelle tout en présentant les métiers de l'industrie agroalimentaire et en mettant en lien les acteurs de la formation et de l'emploi avec les opportunités d'emploi durable des entreprises.

Le projet est d'un montant total de 5 000 €. La Commune de Saint-Genis-Laval finance une partie du projet (1 500 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 3 500 €, soit 70 % du budget du projet.

2° - Les Olympiades de l'emploi/Ville d'Irigny

La Ville d'Irigny souhaite organiser un forum de l'emploi couplé avec des ateliers dédiés à la pratique du sport. Cette journée se déroulera dans une enceinte sportive et regroupera les clubs de sports locaux, les employeurs signataires de la charte des 1000. Le but à atteindre est de mobiliser au moins cinq entreprises, 50 demandeurs d'emplois. 15 d'entre eux devront quitter le forum avec un contrat à durée déterminée, un contrat à durée indéterminée ou une formation.

Le budget total du projet s'élève à 11 700 €. La Commune d'Irigny et la Région AuRA financent ce projet à hauteur de 5 700 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 6 000 €, soit 52 % du budget global

3° - Impression d'estampes autour de l'autoportrait/Association Graines de SOL

Ce projet s'appuie sur la création d'un autoportrait symbolique pour permettre aux participants de parler d'eux-mêmes, de manière détournée. Parler de soi est en effet un exercice difficile mais demandé dans la plupart des situations sociales mais aussi professionnelles.

Il se présente sous forme de six sessions d'une demi-journée, chacune pouvant accueillir 12 participants. Les objectifs sont les suivants :

- se décrire et parler de soi grâce à un élément de médiation,
- apprendre une technique d'impression artisanale,
- démystifier le processus artistique par l'utilisation d'outils du quotidien,
- avoir un résultat rapide valorisant et artistiquement intéressant, vecteur de confiance en soi,
- transmettre, chaque participant est amené à imprimer lui-même, puis à aider une autre personne à réaliser son impression.

Le projet est d'un montant total de 3 857 €. Les communes concernées financent une partie du projet en mettant à disposition leurs locaux. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 700 €, soit 70 % du budget.

4° - Clown et poésie/Association Graines de SOL

Ce projet vise à permettre aux participants d'appréhender sereinement la suite de leur parcours professionnel en mettant en pratique l'improvisation, le travail de posture, l'expression écrite et orale.

Il se présente sous forme de six sessions d'une demi-journée, chacune pouvant accueillir 15 personnes. L'activité clown apporte la confiance en soi par l'humour, le rire et le jeu, l'écoute avec l'improvisation et le rapport avec le public, l'exploration d'autres facettes de sa personnalité. L'écriture poétique apporte la capacité à penser, écrire et dire, soit la verbalisation de son vécu pour le partager aux autres, la confiance en soi par la prise de parole seul sur un espace scénique, l'écoute, le discernement et la tolérance.

Le projet est d'un montant de 3 571 €. Les communes concernées financent une partie du projet en mettant à disposition leurs locaux. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 2 500 €, soit 70 % du budget.

5° - Se raconter par le rire/Association Graines de SOL

Ce projet vise à créer, pour les bénéficiaires éloignés de l'emploi et des services publics, un espace bienveillant dans lequel chacun aura la possibilité de vivre à travers le groupe, de prendre du recul sur soi et sur ses difficultés, à travers un atelier de médiation utilisant le rire.

Il se présente sous forme de six ateliers d'une demi-journée, pouvant accueillir chacun 15 bénéficiaires. Chaque session sera animée par deux intervenantes.

Les objectifs visés sont la création d'un moment de rencontre convivial autour du rire, l'intégration de vécus potentiellement difficiles à travers l'écriture de soi, l'amélioration de l'estime de soi, le renforcement des soft skills, le travail de la présentation de soi, la confrontation au regard de l'autre.

Le projet est d'un montant de 7 500 €. Les communes concernées financent une partie du projet en mettant à disposition leurs locaux. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 5 250 €, soit 70 % du budget.

6° - Action logement/Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Genis-Laval

Ce projet est porté par le CCAS de Saint-Genis-Laval, en partenariat avec la Mission locale et l'association le MAS. Il s'agit de mettre à disposition, pour deux jeunes en insertion professionnelle, présentant des fragilités et identifiés par la Mission locale, deux logements de la résidence autonomie de Saint-Genis-Laval, sous forme d'une sous-location avec l'association le MAS, pour une durée de 12 mois. L'association le MAS assure l'accompagnement et le suivi des jeunes jusqu'à leur sortie positive vers un logement autonome, avec un appui du CCAS dans la recherche d'un logement autonome. Ce projet permet également des échanges entre les jeunes et les seniors de la résidence autonomie.

Le projet est d'un montant de 26 856 €. Le CCAS de Saint-Genis-Laval finance une partie du projet à hauteur de 6 000 €, la vente de produits représente 1 200 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 19 656 €, soit 73 % du budget.

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
achats		vente de produits	1 200
services extérieurs	20 856	subventions :	
charges de personnel	1 000	- Métropole	19 656
versement association le MAS	3 000		
versement Mission locale sud-ouest lyonnais	2 000	autofinancement CCAS	6 000
Total des charges	26 856	Total des produits	26 856

XII - Programme d'action 2024 - CTI'e - Les Portes du Sud

1° - 1,2,3 FLE/Savoir formation réinsertion (SaFoRe)

L'association SaFoRe porte conjointement ce projet avec Alizés formation et Elantiel, acteurs majeurs de la formation linguistique sur le territoire, afin de permettre aux personnes en besoin de formation linguistique de monter en compétence.

Ce projet prévoit d'intégrer 10 personnes, dont 70 % de bénéficiaires du RSA, et 30 % de personnes dans d'autres situations. Les participants doivent habiter le territoire Les Portes du Sud et avoir un niveau A2 minimum en langue française. La formation sera effectuée en présentiel sur Vénissieux. Cette action vise à :

- développer ses compétences en communication orale,
- découvrir l'étendue du territoire autour de chez soi et du bassin de l'emploi,
- pouvoir réaliser les démarches essentielles de la vie quotidienne : médecin, inscription bibliothèque,
- pouvoir entreprendre les démarches de base de recherche d'emploi,
- créer son propre réseau favorisant la dynamique de la recherche.

L'objectif de ce projet est de permettre aux participants de développer les compétences linguistiques nécessaires à la bonne dynamique d'une recherche active d'emploi.

Le projet est d'un montant total de 22 900 €. L'association finance une partie du projet sur la vente de produits (7 534 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 15 366 €, soit 67 % du budget du projet.

2° - Lever les freins à l'emploi/Les Jardins de Lucie

L'association Les Jardins de Lucie est un atelier d'insertion par l'activité économique qui a pour objet l'insertion sociale et professionnelle par la production de maraîchage bio, la transformation végétale bio et l'éducation à l'environnement. La structure accueille 38 salariés en insertion (25 équivalent temps plein).

Ce projet a pour objectif de proposer un parcours innovant afin de lever les freins à l'emploi. Ce parcours comprend quatre ateliers :

- le théâtre forum participatif : le théâtre comme un moyen de questionner des problématiques sociales, relationnelles, et politique. Il permet de verbaliser des situations complexes et est donc utilisé comme un moyen de communication. 10 ateliers de 2h30 sont prévus,
- le pitch elevator : technique de communication professionnelle qui consiste à convaincre son interlocuteur en se présentant personnellement, professionnellement et préciser ce que l'on cherche en moins de deux minutes. Trois sessions de deux heures chacune sont prévues,
- la sophrologie : basée sur des exercices de respiration, mouvements du corps et de visualisations positives. Six ateliers de 1h30 sont prévus.
- un parcours de reconnexion à l'environnement de travail : parcours axé sur les thématiques de l'alimentation, la nature et le bien-être pour remobiliser les personnes en amont de leur venue à l'association Les Jardins de Lucie. Le parcours se déroule sur sept jours à raison de trois heures par jour.

Le projet est d'un montant global de 15 900 €. L'association cofinance 5 231 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 10 669 €, soit 67 % du budget du projet.

3° - VA Z.I. - VA Z.A./Innovation et développement

Le projet VA Z.I. - VA-Z.A. propose un accompagnement individuel et collectif de demandeurs d'emplois et/ou d'allocataires du RSA vers la recherche de solutions de mobilité vers l'emploi, *via* la mise en place expérimentale d'une navette circulant dans la zone industrielle (ZI) de Corbas.

Les objectifs du projet sont d'accompagner des demandeurs d'emplois de la CTM Les Portes du Sud vers des offres d'emplois d'entreprises situées dans la ZI de Corbas, tout en travaillant les compétences mobilité des demandeurs d'emploi et enfin de valider l'intérêt et la pertinence de la mise en place d'une navette comme solution de mobilité pérenne dans l'accès à la ZI de Corbas.

Le projet est d'un montant total de 38 068 €. L'association Innovation et développement finance une partie du projet (85 €) et par des contributions en nature (14 018 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 23 965 €, soit 63 % du budget du projet.

XIII - Actions 2024 inter-CTI'e

1° - Résilience/Habitat et humanisme

L'association Habitat et humanisme accueille des femmes en situation de vulnérabilité dans les escaliers solidaires, tiers-lieux conviviaux situés à Lyon 2ème, 3ème, 6ème et 9ème et à Villeurbanne. Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) est une association qui informe, oriente et accompagne les femmes sur leurs droits et leurs projets. Les deux structures ont souhaité déposer ce projet ensemble et le déployer sur les territoires de Lyon et Villeurbanne.

Résilience est un projet d'accompagnement de 50 femmes en situation de fragilité vers l'insertion professionnelle qui propose un volet accompagnement individuel assuré par l'association Habitat et humanisme (deux entretiens par mois avec un CIP et un bilan de santé ainsi que des entretiens individuels avec une infirmière) et un volet accompagnement collectif proposé par le CIDFF (cycle de 16 ateliers thématiques).

L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle de femmes et en particulier les mères isolées en :

- personnalisant le suivi pour s'adapter aux besoins et à la situation de chacune,
- valorisant l'estime de soi pour permettre aux personnes de reprendre confiance en elles et en leur projet professionnel,
- remobilisant et rendant les personnes actrices dans leur recherche d'emploi.

Le projet est d'un montant total de 57 823 €. La Ville de Villeurbanne et la Ville de Lyon cofinancent une partie du projet à hauteur de 5 000 € chacune pour un total de 10 000 €. Nexity finance à hauteur de 10 000 €. L'association finance à hauteur de 8 823 € sur fonds propres.

Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 29 000 € (20 000 € pour la CTM de Villeurbanne et 9 000 € pour la CTM de Lyon), soit 50 % du budget du projet.

2° - Pic'Up Tour/IFRA

Le Pic'Up Tour propose une solution originale et itinérante dans le but d'aller vers les publics vulnérables et les accompagner dans la réussite de leurs parcours vers l'insertion durable. En effet, le projet offre une solution itinérante d'accès à des services d'orientation-formation-emploi à 360° et animé par deux professionnels de l'accompagnement, conçue sous le format d'un camion aménagé mobile et modulable qui ira de lieu en lieu, directement là où se trouve le public au cœur du territoire. Véritable levier d'autonomisation dans leur choix de vie, l'objectif est donc d'offrir une boîte à outils dans laquelle les individus pourront trouver des ressources, des contacts et une émulation nouvelle pour développer des projets personnels et leur parcours professionnel.

Sur la CTM de Ouest Nord, ce projet est d'un montant global de 39 000 €. IFRA finance à hauteur de 8 700 € avec ses fonds propres et 3 000 € de mise à disposition d'emplacement des communes d'Écully, Dardilly, Champagne-au-Mont-d'Or, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 27 300 €, soit 70 % du budget du projet.

Sur la CTM Val d'Yzeron, ce projet est d'un montant global de 26 000 €. IFRA finance à hauteur de 5 800 € avec ses fonds propres et 2 000 € de soutien en nature des Communes de Craponne et Marcy-l'Etoile Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 18 200 €, soit 70 % du budget du projet.

3° - Accompagnement à la parentalité/Centre social et familial

Les problématiques de modes de garde pour les parents en insertion qui ont de jeunes enfants sont de réels freins à un projet d'insertion socioprofessionnelle. Or, les difficultés rencontrées par les parents ne se limitent pas seulement à trouver un mode de garde. En effet, beaucoup de parents rencontrent des réticences lorsqu'il est envisagé de se séparer de leur enfant en accédant à un mode de garde. Cela limite donc l'employabilité des personnes.

Les objectifs du projet sont donc de permettre la levée des freins liés à la garde d'enfants en accompagnant les participants au travers d'ateliers collectifs d'accompagnement à la parentalité, tout en les aidant à rechercher un mode de garde pour leur enfant.

De plus, dans le cadre de cette action, une garderie solidaire d'une demi-journée par semaine est proposée pour offrir un temps de répit aux parents mais aussi pour leur faire expérimenter le lâcher prise avec l'enfant. D'une manière générale, cette action favorise la participation des parents aux activités de loisirs du centre social, notamment les sorties familiales ou les temps enfants-parents qui peuvent être très bénéfiques. Cette action a prévu de fonctionner en entrées et sorties permanentes, avec un minimum de cinq familles accompagnées sur l'année 2024.

Pour la CTM Ouest Nord, le coût du projet est de 9 900 €. Le centre social et familial finance une partie (33 %) sur ses fonds propres (3 300 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 6 600 €, soit 67 % du budget du projet.

Pour la CTM Val d'Yzeron, le coût du projet est de 21 100 €. Le centre social et familial finance une partie (36 %) sur ses fonds propres (7 700 €). Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 13 400 €, soit 64 % du budget du projet.

4° - Food Truck/Prado Itinéraires

Le projet Food Truck s'inscrit dans la volonté de développer une nouvelle activité de restauration qui permette de coordonner la dynamique engagée, de favoriser la mixité et la rencontre des publics jeunes, de proposer un nouveau support de découverte métier et de construire un parcours d'accès à la formation en mobilisant les partenaires extérieurs. En effet, le projet permet de créer une activité réelle de restauration mobile afin de permettre de faire vivre aux jeunes une expérience professionnelle large pouvant allier apprentissage des techniques et vente au contact du public, pour leur faire découvrir les métiers créant ainsi un support tremplin vers la formation et l'emploi en lien avec les différents opérateurs de formations.

Pour la CTM Val de Saône, ce projet est d'un montant global de 138 600 €. La direction prévention et protection de l'enfance (DPPE) de la Métropole financerait à hauteur de 25 000 €, les fondations et mécénat financent à hauteur de 73 600 €, la vente de produits finance à hauteur de 20 000 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 20 000 €, soit 14 % du budget du projet.

Pour la CTM Plateau Nord, ce projet est d'un montant global de 138 600 €. La DPPE de la Métropole financerait à hauteur de 25 000 €, les fondations et mécénat financent à hauteur de 63 600 €, la fondation du Prado propose un fond dédié à l'insertion à hauteur de 25 000 €, la vente de produits finance à hauteur de 20 000 €. Il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 5 000 €, soit 4 % du budget du projet.

En synthèse, il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 447 405 € au profit des structures susvisées pour la mise en œuvre de ces différents projets, selon le détail et la répartition figurant en annexe ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve, pour la mise en œuvre des actions territoriales proposées à l'échelle des CTI'e :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 447 405 € au profit des bénéficiaires selon la répartition figurant à l'état ci-après annexé,

b) - les conventions à passer entre la Métropole et lesdites structures définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise :

a) - le bénéficiaire l'association Les entreprises pour la cité à reverser une partie de la subvention (4 500 €) à l'association Forces Femmes,

b) - le bénéficiaire CCAS de Saint-Genis-Laval à reverser une partie de la subvention (3 000 €) à l'association Le MAS et une partie (2 000 €) à la Mission locale sud-ouest lyonnais,

c) - le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 447 405 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2024 et 2025 - chapitre 017 - opération n° 0P36O5849.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 9 juillet 2024

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240708-324811-DE-1-1 Date de télétransmission : 9 juillet 2024 Date de réception préfecture : 9 juillet 2024
